



**RÈGLEMENT
CHALLENGE YZF-R125
SAISON - 2017
YAMAHA**

ARTICLE 1

DÉFINITION

Yamaha Motor Europe N.V - succursale France et Fouloi Racing Services organisent, sous l'égide de la **FFM**, et **dans le cadre des Coupes de France Promosport 125** : le Challenge 125 sur des YAMAHA YZF-R125. L'âge requis pour participer est de minimum 11 ans. Ce Challenge est régi par le règlement des Coupes de France Promosport.

ARTICLE 2

MOTOCYCLE ET ÉQUIPEMENT DU MOTOCYCLE

Le Challenge YZF-R125 est réservé aux **YAMAHA YZF-R 125** à partir du millésime 2008 achetée neuve ou d'occasion, en France métropolitaine.

Éléments obligatoires :

- Carénage complet *S2 Concept* (2015/2016/2017)
Couleurs autorisées pour le carénage : noir / blanc
- Kit déco *S2 Concept 2017*
- Echappement *Akrapovic*
- Protection de levier de frein *Titan*
- Plaquettes de frein *CL Brakes* (dotation à la première course)

ARTICLE 3

ÉQUIPEMENT DU PILOTE

L'équipement du pilote est libre en marques, modèle et coloris, et devra **se conformer au règlement Promosport. Nous recommandons cependant nos partenaires Shark et Ixon.**



ARTICLE 4

CALENDRIER DES COUPES DE FRANCE PROMOSPORT 2017

Ledenon (30)	01 - 02 avril
Carole (93)	29 – 30 avril
Croix en Ternois (62)	13 – 14 mai
Pau Arnos (64)	10 – 11 juin
Alès (30)	01 – 02 juillet
Le Mans (72)	22 – 23 juillet
Magny-Cours (58)	05 – 06 août
Nogaro (32)	26 – 27 août

ENGAGEMENT ET INSCRIPTION (Promo 125 et Challenge YZF-R125)

PROMOSPORT : Chaque demande devra être accompagnée du montant des droits fixés pour 2017 à **195€** (dont 10 € de droit de transpondeur).

La formule PROMOSPORT a pour objectif de permettre aux pilotes amateurs et à ceux dont l'ambition est de faire carrière dans le sport motocycliste d'assouvir leur passion dans les meilleures conditions et d'y trouver le plaisir qu'ils en attendent. C'est pourquoi tout concurrent ayant reçu une confirmation d'engagement est assuré de participer à une séance qualificative et à deux courses minimum.

Les concurrents auront la possibilité de s'engager dès l'ouverture des inscriptions pour le nombre d'épreuves auxquelles ils souhaitent participer par internet uniquement via le site : <https://ffm.engage-sports.com/>

Les priorités seront déterminées par la date de réception à la FFM (Service Promosport – 74, avenue Parmentier 75011 PARIS) des demandes d'engagements valides (dûment complétées et accompagnées du mode de règlement choisi).

Si les créneaux horaires disponibles pour la catégorie sont complets les engagements qui continueraient à arriver seront mis en liste d'attente.

En cas de désistement les places devenues disponibles seront proposées aux pilotes figurant sur cette liste dans l'ordre de réception de leur demande d'engagement.

Les engagements seront accessibles à compter du 6 janvier et seront réservés pendant 10 jours aux pilotes s'engageant pour la totalité des courses.

*** Les règlements par chèque sur une banque non domiciliée en France seront refusés.*

Les engagements seront clos impérativement 30 JOURS avant la date de chaque manifestation. Les chèques d'engagement seront mis en banque à la date de clôture des engagements.

Dans le cas où une catégorie comprendrait à la date de clôture des engagements moins de 20 participants, la CNV se réserve le droit d'annuler cette catégorie.

Passé ce délai et pour autant qu'il reste des places disponibles, les engagements ne pourront se faire que par le site Internet et seront majorés d'un droit supplémentaire de 70 €. Le paiement ne pourra alors être fait que par carte bancaire ou en espèces. Aucun autre type de demandes (fax, mail, etc.) ne sera accepté.

Tout participant au Challenge YZF-R125 doit obligatoirement être inscrit en Coupes de France Promosport.

L'inscription au Challenge YZF-R125 est gratuite.

ARTICLE 6

CLASSEMENT

Un classement général sera établi conformément à l'ordre d'arrivée sous le drapeau à damiers.

Les points du **Challenge YZF-R125** seront attribués selon le barème suivant à chaque épreuve :

1er	25 pts	6ème	10 pts	11ème	5 pts
2ème	20 pts	7ème	9 pts	12ème	4 pts
3ème	16 pts	8ème	8 pts	13ème	3 pts
4ème	13 pts	9ème	7 pts	14ème	2 pts
5ème	11 pts	10ème	6 pts	15ème	1 pt

ARTICLE 7

DOTATIONS PIÈCES

En complément des primes Promosport-FFM, les dotations suivantes seront attribuées après chaque week-end du Challenge YZF-R125, au cumul de points des épreuves.

DOTATION PIECES TTC PRIX PUBLIC : à valoir en concession Yamaha

1 ^{er} Challenge YZF-R125	300€ TTC
2 ^{ème} Challenge YZF-R125	200€ TTC
3 ^{ème} Challenge YZF-R125	100€ TTC

PRIMES DE FIN DE SAISON TTC PRIX PUBLIC – CHALLENGE YZF-R125 :

Les dotations ci-dessous seront uniquement attribuées si le pilote s'engage à rouler sur une Yamaha pour une saison de compétition en 2018*.

YAMAHA : BUDGETS PIÈCES DÉTACHÉES YZF-R125 TTC PRIX PUBLIC :	
1er	<ul style="list-style-type: none">✓ Prêt d'une YZF-R125 ou d'une YZF-R3 selon l'âge du pilote*✓ Budget pièces de 3 000€ ttc*✓ Budget produits Yamalube de 500€ ttc*
2ème	<ul style="list-style-type: none">✓ Budget pièces de 2000€ ttc*✓ Budget produits Yamalube de 300€ ttc*
3ème	<ul style="list-style-type: none">✓ Budget pièces de 1 000€ ttc*✓ Dotation produits Yamalube de 200€ ttc*

LE VILLAGE YAMAHA

Un village YAMAHA sera mis en place dans le paddock par l'organisation du **Challenge YAMAHA YZF-R125**. Des tentes seront mises à disposition et les motos de chaque participant devront y être parquées la journée de 9h00 à 19h00. Si cette consigne n'est pas respectée, le pilote se verra sanctionné d'un point en moins par heure d'absence sur son classement général. En cas de force majeure : prévenir Fouloi Racing Services.

Nous souhaiterions, dans la mesure du possible, une représentativité des couleurs YAMAHA dans la tenue vestimentaire des pilotes et accompagnants.

CE REGLEMENT EST SUSCEPTIBLE D'EVOLUER EN COURS DE SAISON